



Commissions Administratives Paritaires Locales A et C mouvement local

28 juin 2011

DECLARATION LIMINAIRE COMMUNE DES ELUS DES CAPL N°1 et 3

Monsieur le Président,

En 2011, ce sont plus de 2700 emplois qui ont été supprimés à la DGFIP, venant s'ajouter aux 2565 postes supprimés en 2010.

C'est dans ce contexte difficile que paraissent les mouvements locaux.

Vous nous répondrez, une fois de plus, que le sujet des effectifs n'est pas de votre ressort, néanmoins, vous votez les suppressions d'emplois et contribuez ainsi à la fragilisation du service public et du réseau.

Ces suppressions d'emplois sont totalement inacceptables parce qu'elles détériorent les conditions de travail, remettent en cause l'exercice de l'ensemble des missions dans les services et l'accès pour tous à un service public de qualité.

Au plan national, concernant le mouvement C, la direction générale indique un taux de satisfaction de 33.5 %. Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce mouvement est mauvais et qu'il rend encore plus difficile la situation de nombreux collègues en attente de mutation.

Cette année encore, l'administration persiste à ne pas pourvoir les postes implantés (438 postes vacants dont 79,3 en province et 358,7 en Ile de France).

L'appel de 320 lauréats du concours C 2011 et le recrutement de 59 contractuels handicapés ne viendront pas combler le déficit d'emploi de la catégorie C. Cette situation va encore s'aggraver car l'administration n'a pas connaissance de tous les départs en retraite d'ici la fin de l'année.

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.

Les agents ne se retrouvent plus dans ce mouvement incessant de réformes, fusions et réorganisations faites à la va-vite, sans concertation et avec pour seul motif : les suppressions d'emplois de fonctionnaires (encore 30 000 prévues pour 2012).

Bon nombre de services et de postes sont sur la corde raide. Qui va tomber en premier ? Nos collègues des SIP, ceux des SIE, ... ou ceux des trésoreries rurales ?

Pour ce qui est de l'Yonne, nous re-situons la CAP locale dans le contexte avec la poursuite de la mise en œuvre des restructurations et réformes.

Les conditions de travail des agents, qui, c'est un comble, vont être obligé de travailler plus longtemps, ne cessent de se dégrader avec abandon de missions, industrialisation de certaines tâches, et d'autres confiées à des auxiliaires avec toutes les conséquences que cela implique (déontologie, contentieux, etc).

Concernant la campagne d'impôt sur le revenu, il n'y a pas si longtemps les auxiliaires ouvraient les enveloppes afin que les agents de secteur puissent saisir rapidement. Puis ils ont aidé à la saisie des déclarations les plus simples. Cette année, on atteint des sommets, des agents confirmés ouvrent les enveloppes pour que les auxiliaires puissent s'attacher à saisir les déclarations : **c'est le monde à l'envers !!!**

En outre, l'administration s'applique à recruter des agents contractuels handicapés affectés sur des résidences où les suppressions d'emplois s'intensifient. Ces agents sont condamnés à être en sur nombre sans obtenir de poste fixe.

A cet égard, le projet de mouvement C pour 2011 fait encore état de 6 agents en surnombre sur notre département.

Concernant le mouvement des cadres A, il est à noter que les deux postes d'EDRA ne sont pas pourvus, que la situation au SIE de Joigny est délicate et particulièrement difficile à vivre au quotidien pour les collègues. Il reste à espérer que des inspecteurs sortis d'école seront affectés sur notre département.

Les représentants du personnel CGT-Finances Publiques de l'Yonne